


FORMATION PREALABLE AMIANTE SOUS-SECTION 4 Opérateur de chantier		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable : - De situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention amiante sous-section 4 - De mettre en œuvre pour toute intervention sous-section 4 des moyens de prévention définis par l'encadrement	Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect du mode opératoire.	- Etre âgé de plus de 18 ans - Etre en contrat à durée indéterminée (CDI) - Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail prenant en compte le port des équipements de protection respiratoire - Maîtriser la langue française (écrite et parlée)
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 10 personnes maximum.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION EN PRESENTIEL		
THÉORIE		PRATIQUE
<ol style="list-style-type: none"> 1. LE RISQUE AMIANTE ET LA REGLEMENTATION LE CONCERNANT <ol style="list-style-type: none"> a. Le danger amiante b. Les exigences au regard de la réglementation « travail », « environnement » et « transport » et leurs évolutions 2. LES MESURES DE PREVENTION <ol style="list-style-type: none"> a. Les mesures de protection collective b. Les mesures de protection individuelle c. Les procédures de travail recommandées, le mode opératoire et les procédures de contrôle 3. PARTICIPER A LA DEMARCHE DE PREVENTION DE L'ENTREPRISE <ol style="list-style-type: none"> a. Les situations dangereuses et leur signalement b. Réaction face à une situation anormale c. Participation à l'amélioration des conditions de travail 		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation avec habillage - Intervention en confinement - Déshabillage suivant la procédure de décontamination via les SAS - Mise en pratique des modes opératoires pour intervention sur amiante sur chantier fictif - <i>Situations de travail à définir (découpage de canalisations avec sondage, sciage d'enrobé, piquage d'un regard de tampon, démontage d'un tampon regard...)</i>
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
2 jours (14 heures)	Locaux UCFE Agence de Saint-Avold	- Epreuve théorique de 20 minutes (QCM) - Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité
PÉDAGOGIE		
<p>La formation s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.</p> <p>Elle est dispensée par un formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques liés à l'amiante.</p>		
VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
Attestation de compétence	Chaussures de sécurité	